

Protection des Données à Caractère Personnel

Mise en conformité des traitements de données :
Obligations juridiques, risques et méthodes

	Niveau	Durée
AT-PI-204	2	2 jours

Avis de l'expert

Cette formation sur 2 jours vise à sensibiliser et à éclairer l'organisation sur la notion de traitements de données à caractère personnel, sur les obligations juridiques et les sanctions qui en découlent en cas de non-conformité à la Loi Informatique et Libertés et à guider l'organisation dans sa démarche d'évaluation et de mise en conformité.

Bénéfices métier

- Une approche claire, concise et pratique de la réglementation sur la protection des données caractère personnel;
- **Sensibilisation** des participants à leurs obligations, aux risques et à l'importance d'une démarche d'amélioration continue ;
- Description des **étapes de mise en conformité**, méthode et B.A.BA des bonnes pratiques élémentaires.

Parcours pédagogique

Introduction aux concepts de traitements de données à caractère personnel

- Quoi ? Rappel sur les définitions et le vocabulaire
- Qui ? Rappel sur les définitions et le vocabulaire
- Pourquoi ? Rappel sur les enjeux et évolutions réglementaires liés à la conformité des traitements (pour les entreprises privées et pour les entreprises publiques)
- Quand ? Evolution de la réglementation française, européenne, internationale
- Comment ? Approche et méthode

Présentation de la CNIL

- Missions et pouvoirs de la CNIL.
- Préparation à un contrôle de la CNIL : déroulement de la procédure, les bons réflexes, comment se préparer ?

Les principes généraux de la loi Informatique & libertés

- Le champ d'application de la loi
- Responsable de traitement et sous-traitant
- Le CIL : rôle et missions
- Les formalités préalables et le registre
- Principe de qualité des données
- Principe de consentement de la personne concernée
- Les droits de la personne concernée
- Les obligations des responsables des traitements
- Les obligations de confidentialités et de sécurité des traitements et de secret professionnel.
- Les obligations relatives au transfert de données vers un pays hors U.E.

Evaluation et mise en conformité des traitements de données à caractère personnel :

- Inventaire des traitements
- Mise à jour des formalités préalables et du registre
- Comment obtenir le consentement de la personne concernée ?
- Comment appliquer les obligations d'information de la personne concernée ?
- Comment appliquer le droit de la personne concernée ?
- Comment assurer la sécurité des données à caractère personnel : Evaluer la sensibilité des données et la nature des traitements; état de l'art des solutions ;
- Comment s'assurer de la conformité des transferts de données ?

Mettre en place un processus d'amélioration continue

- Rappel des principes relatifs aux systèmes de management de la sécurité de l'information (SMSI)
- L'appréciation des risques dans le cadre des traitements de données à caractère personnel
- La définition d'une politique spécifique de sécurité des données à caractère personnel
- Le contrôle permanent
- Vers une obligation de reporting des mesures mises en oeuvre

Conclusion

- La mise en conformité : Une démarche préventive et proactive
- Débat ouvert avec les participants